

Vous avez dit Dyslexie ? par le docteur Zorman

Compte-rendu de la conférence du Dr Zorman à La Rochelle le 6 mai 1999.

M. Zorman est médecin scolaire, il fait partie d'un groupe de recherche sur la dyslexie dans l'académie de Grenoble.

Il était invité par l'association des maîtres E de Charente Maritime et participait à une journée de formation le lendemain.

LA DYSLEXIE DEVELOPPEMENTALE

Troubles spécifiques

Les modèles s'appuient sur des recherches effectuées auprès d'adultes ayant des lésions cérébrales ou des pathologies du cerveau.

Ces travaux ont permis de mettre en évidence des processus neuro-psychologiques en jeu lors de la lecture.

DEFINITION DE LA LECTURE

Lire = extraire de l'information de ce qui est écrit.

Gough et Turner proposent la formule suivante pour mesurer la performance en lecture :

$$L = R \times C$$

L = Lire,

R = Reconnaissance des mots isolés, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral,

C = Compréhension orale sémantique syntaxique.

Au CE2, R et C couvrent 95 % de la compétence en lecture. Pour un adulte c'est moins, d'autres compétences entrent en jeu.

LES COMPETENCES A ACQUERIR AVANT D'APPRENDRE A LIRE

- *La compréhension du langage oral*

Elle dépend de la mise en place de :

- La capacité de discrimination et d'analyse acoustique.

Cette capacité est souvent défaillante chez les dyslexiques.

- Un système de reconnaissance auditive des mots.

- Des représentations en mémoire à long terme de la forme sonore des mots, un lexique phonologique, un lexique mental.

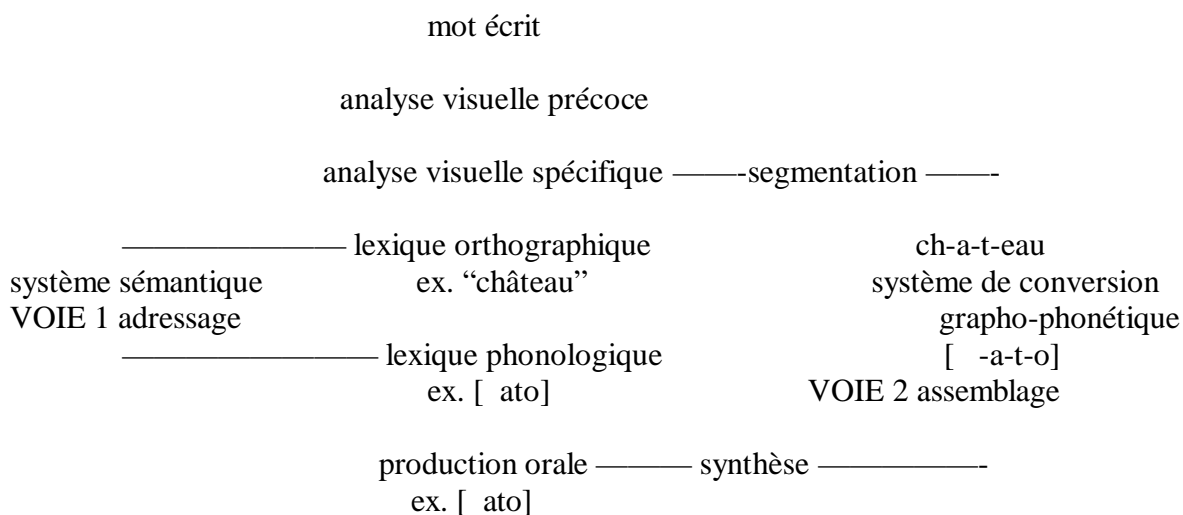
- Des connaissances sémantiques (signification des mots parlés)
- Des compétences implicites d'analyse syntaxique (production et compréhension de phrases)
- *La reconnaissance de mots isolés*

Elle demande la mise en place de :

- Une capacité de discrimination visuelle, d'analyse visuelle (système visuo-attentionnel)
- Un système de reconnaissance visuelle des lettres et des mots (zone particulière créée dans le cerveau lors de l'apprentissage de la lecture)
- La représentation en mémoire des lettres, des unités sublexicales et des mots.
- Un système de médiation phonologique, processus de conversion graphème-phonème. C'est le seul processus génératif, il permet de découvrir des mots nouveaux.

LA LECTURE DE MOTS INCONNUS

Chez le lecteur expert :



Les mots irréguliers ne peuvent se lire que par adressage, c'est-à-dire en les reconnaissant.
ex. chaos sera lu [kao] et non [ao].

Les deux voies, adressage et assemblage, fonctionnent en parallèle.
Un non-mot est lu par assemblage, ex. chanon est lu [an].
Mais un lecteur expert effectue également des adressages ex. choris sera lu [koris]

La reconnaissance des mots chez l'apprenti-lecteur provoque une importante charge mentale et sature la mémoire de travail au détriment du travail de compréhension du texte.

L'automatisation complète de la reconnaissance des mots est nécessaire afin de libérer la mémoire pour gérer les autres domaines. La reconnaissance syntaxique est également automatisée.

LA DYSLEXIE DEVELOPPEMENTALE

C'est un trouble spécifique du langage écrit, chez une personne qui a un QI "normal", pas d'atteinte sensorielle (vue ou ouïe), aucune pathologie neurologique, aucun trouble affectif grave, un milieu affectif "normal" et qui est allée à l'école.

Des signes peuvent nous alerter :

- 80% des dyslexiques ont une très grande incapacité à manipuler les sons, syllabes, rimes.
- des troubles dans l'apprentissage de la lecture : inversion de syllabes, confusion des sourdes et des sonores, lenteur pour aller chercher des mots en mémoire.
- des troubles de l'orientation temporo-spatiale
- des troubles de l'orthographe.

Toutes ces difficultés font partie du processus d'apprentissage de la lecture-écriture. Au fur et à mesure que la conscience phonologique se met en place, les capacités en lecture s'améliorent et inversement. Ces difficultés deviennent préoccupantes si elles durent, sont régulières et persistent malgré tous les efforts de l'enfant.

On distingue plusieurs types de dyslexies :

- *La dyslexie phonologique.*

C'est l'incapacité à associer phonèmes et graphèmes.

- *La dyslexie de surface.*

C'est l'incapacité à reconnaître le mot. La personne ne reconnaît le mot que phonologiquement, ou ne reconnaît que son début. Elle a une écriture phonétique et pas de permanence dans l'écriture (un même mot sera écrit d'une façon différente à chaque nouvel essai)

Dans les tests, ces personnes ont à peu près les mêmes résultats en lecture de mots réguliers qu'en lecture de non-mots (même nombre d'erreurs, même temps mis).

- *La dyslexie mixte.*

Elle combine les deux précédentes.

La dyslexie touche des processus cognitifs élémentaires de bas niveau, ceux que l'on automatise.

Environ 3 garçons pour 1 fille sont touchés. Il y aurait peut-être des facteurs héréditaires.

En France, il y a environ 30% de lecteurs non-experts.

Sur ces 30%, 5% sont dyslexiques,

10% ont une grande insuffisance en reconnaissance de mots,

15% ont des problèmes de compréhension.

LA REEDUCATION

A l'école :

- **Identifier le problème.** Différencier troubles visuo-attentionnels et dyslexie.

- **Déresponsabiliser l'enfant** qui malgré des efforts importants n'arrive pas à lire et à écrire. Dire à cet enfant qu'on est conscient qu'il fait beaucoup de travail mais qu'il n'y arrive pas.

Il est important également de **ne pas le mettre en situation d'échec** dans cet apprentissage et de **lui permettre de percevoir ses progrès**.

Par exemple : l'enfant fait la même dictée que le reste de la classe, mais elle sera notée sur 100, et non sur 10.

- **Travailler la conscience phonologique**. Elle émerge à partir de 3 ans. Elle existe même chez les adultes analphabètes contrairement à la conscience phonémique qui s'acquiert avec l'apprentissage du système alphabétique.

Le score en conscience phonologique est un bon pronostic pour l'apprentissage futur de la lecture

- Travailler d'abord les compétences en lecture que l'enfant maîtrise le mieux (**entraînement**). Puis trouver des **moyens de compensation** pour les domaines déficients (ex. utiliser l'aspect sémantique en rapport avec l'orthographe : pour mémoriser le H de hôpital on le transforme en lit).

L'entraînement doit être continu et les compétences entretenues, sinon l'enfant les oublie.

En rééducation, quand le dyslexique commence à mieux maîtriser les associations phonèmes-graphèmes, la transposition sur la lecture ne se fait pas comme on pourrait l'espérer.

- La capacité d'apprendre du dyslexique est intacte. Pour lui permettre d'accéder à tous les autres savoirs, il faut donc **utiliser la langue orale** (lui lire toutes les leçons, consignes etc., faire les évaluations à l'oral).

Trouver des stratégies pour compenser, contourner ses difficultés.

- **Lui laisser le temps de devenir un lecteur moyen** (5 à 10 ans), mais il restera toujours dyslexique (grande charge de travail).

- Faire faire un **bilan de langage** par un orthophoniste, demander un dépistage au médecin scolaire ou un **bilan neuro-psychologique**. Un programme de formation sur la dyslexie est prévu en direction de ces personnels ainsi que des enseignants.

Ces bilans n'ont de sens que confrontés aux observations de l'enseignant et intégrés à une action d'ensemble (famille, enseignants, RASED, médecins).

VALÉRIE BLIN

